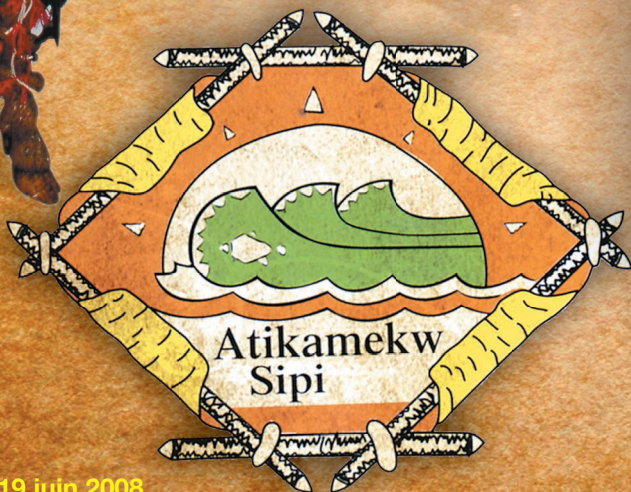


Vers la gouvernance Mantokasowin

25 ans

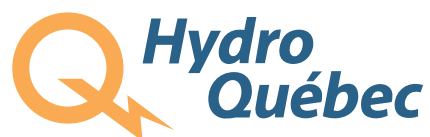
CONSEIL DE LA
NATION ATKAMEKW



Jeudi 19 juin 2008
CAHIER SPÉCIAL
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE



Bravo au Conseil
de la Nation Atikamekw
pour 25 ans d'action





Illustrations de la page frontispice



CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW

290, RUE SAINT-JOSEPH
LA TUQUE (QUÉBEC) G9X 3P6
819 523-6153
WWW.ATIKAMEKWSIPI.COM

La canne sacrée, attribut du Grand-chef des Atikamekw, représente les éléments que l'on retrouve sur Kitaskino, le territoire, autrement dit les ressources qui ont permis aux Atikamekw Nehirowisiw de tirer leur subsistance. Ces éléments symbolisent le contact avec les esprits de la nature et, par le fait même, avec le Créateur.

Ces éléments sont porteurs de messages et d'enseignements et c'est dans le respect de ces enseignements que les êtres humains pourront continuer à bénéficier de la protection et des bienfaits de la terre mère, Kitaskino. Le Grand-chef a la responsabilité de la préservation de ces enseignements.

Éva Ottawa, la première femme à occuper la fonction de Grand-chef dans l'histoire des Premières Nations du Québec et du Labrador, lors de son assermentation en 2006. La plume qu'elle tient avec fierté traduit toute la reconnaissance des Atikamekw Nehirowisiw à l'égard de la personne qui occupe ce poste.

César Newashish, historien, constructeur de canots de type rabaska, excellent conteur et porteur de la tradition orale atikamekw. Cet aîné rempli de sagesse est décédé en 1995 à l'âge de 92 ans.

Réalisation :

Service de la publicité Le Nouvelliste

Recherche publicitaire :

Monique Fortin

Conseiller publicitaire :

Jean Gagnon

Rédaction publicitaire :

Roger Pozier

Infographie :

Claude Dessureault

Annonces publicitaires :

Normand Aubry

Responsable des cahiers spéciaux :

Ginette Panneton (819) 693-5466

Collaboration :

Albert Dubé : agent de communication
Sylvie Létourneau : coordonnatrice
des Services documentaires
Conseil de la nation atikamekw

Nous vous adressons toutes nos félicitations pour ces 25 années et vous en souhaitons 25 de plus!

NADIR ANDRÉ
A V O C A T S

Téléphone : **418 843-7111**
Télécopieur : **418 843-3728**

2936, rue de la Faune, bureau 204
Wendake (Québec) G0A 4V0

UN SENTIMENT D'APPARTENANCE QUI RENFORCE L'IDENTITÉ CULTURELLE

À L'OCCASION DU 25E ANNIVERSAIRE D'EXISTENCE DU CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW, IL ME FAIT GRANDEMENT PLAISIR DE M'ADRESSER À TOUS LES MEMBRES DE LA NATION ATIKAMEKW AFIN DE SOULIGNER L'IMMENSE CONTRIBUTION APPORTÉE PAR NOTRE ORGANISME RÉGIONAL DANS NOTRE DÉMARCHE VERS L'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE.



Depuis mon élection en septembre 2006, j'ai toujours voulu travailler avec les mêmes objectifs que les chefs atikamekw, c'est-à-dire : renforcer l'unité de la Nation, créer un sentiment de fierté, mettre l'emphase sur la transparence et faire progresser davantage les négociations territoriales pour signer un traité équitable avec les deux gouvernements.

De la volonté des dirigeants, lors de la création d'Atikamekw Sipi en 1982, de simplement se regrouper en vue de se doter de services communs, très vite l'idée du concept de Nation atikamekw a fait son chemin dans les différentes assemblées et colloques qui ont été tenus. C'est ainsi qu'aujourd'hui, notre vocabulaire a intégré les termes suivants : gouvernement atikamekw national (AKO), nation atikamekw, territoire atikamekw, etc. Ce discours politique a créé chez les individus un sentiment d'appartenance et d'identité, et a eu pour effet de renforcer l'identité culturelle.

Si la nation atikamekw a connu un développement remarquable depuis la fondation du Conseil de la nation atikamekw, c'est surtout grâce à un facteur qui fut déterminant dans ses actions : l'unité (Mamo). Le sentiment

très fort chez les membres d'appartenance et d'unité a été jusqu'à présent la pierre angulaire de notre cheminement de prise en charge. Nous avons développé une image d'un peuple homogène et uni autour d'une vision commune. C'est ce qui a fait notre force et notre succès.

Le développement de la nation atikamekw ne s'est pas déroulé dans la totale harmonie entre les membres. La conciliation des intérêts locaux par rapport à ceux nationaux a connu des hauts et des bas. En effet, plus les enjeux sont énormes, plus difficile est la conciliation. L'effet pervers de cette situation est d'entraîner la division des communautés, au sein d'une communauté, et aussi au sein d'un clan ou d'une famille. Si l'unité est affaiblie, c'est toute la nation qui en est affectée tant dans son développement politique que social et économique. La perception que j'ai, à titre de leader politique, c'est que nous traversons actuellement une période difficile dans laquelle, le concept d'unité est rudement mis à l'épreuve.

Je tiens à ce que la célébration du 25e anniversaire d'existence du Conseil de la nation atikamekw puisse servir d'occasion pour nous tous de renforcer cette unité qui fut notre gage de succès.

Éva Ottawa

Grand-chef/présidente

KITCI OKIMAW OTEPATCIMOWIN

E TIPICKAMAKAK ATIKAMEKW SIPI, NICITANA ACITC NIARAN TATO PIPON IRIKIK ECI AKITCIKATEK, NI MIRERITEN E PE TIPATCIMOCTOWOKIK KASKINA ATIKAMEKW NEHIROWISIWOK E PE MIKWASKEMOWAN KA KI PE ICI PAKO-CAHAMAKETC NIPIRA ATIKAMEKW SIPI E NANTO AITOTAMOKW TIPIRAWE KITCI MIHITISOIKW.

Esko pe miwotaian kitci okimawin, k-kone pisimw, 2004 ka tatopiponakak, mocak enko ka ki wipe nikan actaian ; awacamec kitci mamotamirowok, kitci kiskeritakok kicteritcikewin, ici kwiskw kitci ici otamironaniwok kaie kaketin kitci otamirotakaniwok kice okimaw ka natapictwakaniwitc, kitci nikan micakw anihwe ke ici oractwatoniwok kaskina awik otci.

Wetci ki iti kirowe kiskeritakosic Atikamekw Nehirowisiw esko pe takok Atikamekw Sipi, e ki ni pe mamowinitoniwok. E ki pe tapwerimitotcik e tcirowemitotcik kaie e wi mamokasotcik ekote ka ki ici aspactatc nihweriw ka ki ici kackitamatisotc Atikamekw Nehirowisiw. Ki pe kiskeritakosinano tapickotc e ke pe ici moteikw tapickotc e ki ici wapatamok ite wa icaikw. Ekote wetci ki mackawosiikw kaie wetci ki pe kackihoikw.



Nama mocak ki ki otci pe miroparihitonano kaskina etaciikw. Ka nanto kiskeritakok ke ki ici miwotatc peikw oteno kaie anihwe mamotamirotakaniwokipan, nanikotino ki pe miroparin nanikotina aric kaie nama orina ki otci sapiparin. Kicpin orina kitci kekwan e otamirotakaniwok mawotci ariman kitci ki nahitatonaniwok. Wi pakanitonaniwok kaie awatc petak otenak nac awatc tipirowe peikw oteno misawatc etcirowetotcik nama miroparihitowok. Kicpin tca ani esparik ekoni misiwe etackickakoikw, nama tca orina ki mackawisinano. Eci wapatan tca nin tipirowe, e nikanian kitci okimawinik, mekwatc ki mekwackenano kekwan orina e arimak kitci tapwe mamonitoiikw. Ni posoweriten tca antc aci awacamec nicitana acitc niaran tato pipon esko takok Atikamekw Sipi, kitci koski wectatoikw tapickotc ke ici moteikw tapickotc ka ki pe ici kackitaikw otananiik.

Nin,

Eva Ottawa

Kitci okimaw



LES ATIKAMEKW, L'UNE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC

AU QUÉBEC, LES PREMIÈRES NATIONS COMPTENT 10 NATIONS AMÉRINDIENNES. UNE NATION INUITE EXISTE AUSSI. LES AMÉRINDIENS SONT AU NOMBRE D'ENVIRON 69 500 ET LES INUITS DE 10 000, POUR UN TOTAL DE PRÈS DE 80 000 AUTOCHTONES. LES AUTOCHTONES REPRÉSENTENT DONC UN PEU PLUS DE 1% DE LA POPULATION DU QUÉBEC, QUI S'ÉLÈVE À PRÈS DE 7 500 000 HABITANTS. PLUS DE LA MOITIÉ DE LA POPULATION AUTOCHTONE A MOINS DE 25 ANS.

Les 10 nations amérindiennes ont des cultures et des modes de vie différents. Elles appartiennent à deux familles linguistiques et culturelles : algonquienne et iroquoise. Les Abénaquis, Algonquins, Atikamekw, Cris, Malécites, Micmacs, Innus (Montagnais) et Naskapis sont de culture algonquienne. Les Hurons-Wendat et les Mohawks sont de la famille iroquoise.

Le terme «Amérindien» signifie les Indiens des Amériques. Il désigne les peuples originaires d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud. Quant au terme «Indien», il fut employé pour la première fois par Christophe Colomb lorsqu'il arriva à Cuba en 1492, car il croyait à tort avoir atteint les Indes. Les Inuits, eux, font partie de la famille eskaléoute, comme plusieurs autres groupes inuits du Canada.

Environ un million d'Amérindiens vivent au Canada. Et le gouvernement du Canada est responsable de l'administration de toutes leurs affaires, depuis qu'il a adopté la Loi sur les Indiens en 1876. Encore aujourd'hui, cette loi définit le mode d'organisation et

d'administration des Amérindiens, incluant ceux du Québec.

Par contre, le 20 mars 1985, le gouvernement du Québec adoptait une résolution qui reconnaissait que les Premières Nations avaient le droit :

- de se gouverner elles-mêmes et de posséder l'autonomie gouvernementale, ainsi que leur culture, leur langue et leurs traditions;
- d'être propriétaires de leurs terres et de les contrôler;
- de chasser, pêcher, récolter et participer à la gestion des ressources fauniques;
- de participer au développement économique du Québec et d'en bénéficier.

Au Québec, environ 50 000 Amérindiens habitent dans des réserves administrées par un Conseil de bande composé du chef et des conseillers. Quelque 19 500 vivent en dehors des réserves, dans de nombreuses villes, dont La Tuque, Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, etc. Quant aux Inuits, ils habitent presque tous dans un de leurs 14 villages nordiques.

LES ATIKAMEKW NEHIROWISIW

Le nom de cette nation signifie poissons blancs ou le peuple de l'écorce. Vers 1650, entre 500 et 600 Atikamekw vivaient dans la région du Haut-Saint-Maurice. Ils chassaient, pêchaient, trappaient et cueillaient des fruits sauvages. Ils faisaient aussi du troc avec les Cris, les Algonquins et les Montagnais. Ils recevaient du maïs des Abénaquis en échange de gibier et de poisson. Au printemps, ils faisaient bouillir la sève d'érable pour en faire du sucre et du sirop. Les Atikamekw ont aussi fait le commerce des fourrures avec les colons dans les années 1700.

À partir de 1830, de nombreux Atikamekw sont devenus travailleurs dans des entreprises d'exploitation forestière et dans des compagnies productrices d'électricité. Plusieurs sont morts à cause des maladies transmises par les Européens et contre lesquelles ils n'avaient aucune immunité.

Aujourd'hui, environ 6000 Atikamekw habitent dans trois réserves situées dans les régions de Lanaudière et de la Mauricie : Manawan, Opitciwan et Wemotaci. Ils participent au reboisement et au développement des forêts, en plus de continuer de chasser, pêcher et piéger.

Environ 900 Atikamekw vivent à l'extérieur des réserves, dans différentes villes, dont La Tuque, Trois-Rivières, Roberval et Joliette. Comme la langue atikamekw est parlée par presque tous les membres de cette nation, elle a de bonnes chances de survie. Le français est aussi parlé par la grande majorité des Atikamekws.

Le Conseil de la nation atikamekw les représente devant les gouvernements du Canada et du Québec.



QUI SONT LES ATIKAMEKW NEHIROWISIW ?

LES ATIKAMEKW, NATION DE TRADITION ORALE, SONT ISSUS DE LA GRANDE FAMILLE ANICNAPE (ANISHNABE OU ALGONQUIN), QUI OCCUPE LES TERRITOIRES S'ÉTENDANT DU NORD-EST CANADIEN AU SUD-OUEST AMÉRICAIN.

Au Québec

La Nation atikamekw occupe, depuis des temps immémoriaux, un vaste territoire qui comprend le bassin versant de Tapiskwan Sipi (la rivière Saint-Maurice) et une partie des bassins versants de la Baie-James, de Katino Sipi (la rivière Gatineau) et Wapoc Sipi (la rivière La Lièvre). Ses voisins immédiats sont les Wapanaki à l'est, les Algonkin à l'ouest, les Mohawk au sud et les Cree, Naskapi et Innu au nord.

Depuis la fin du XIXe siècle, les Atikamekw vivent principalement au sein de trois communautés.

La plus ancienne, Wemotaci (la montagne d'où on observe), a été créée en 1851. Ce lieu était déjà un point de rencontre et d'échange ancestral, situé aux abords de la rivière Saint-Maurice, 115 kilomètres au nord de La Tuque. Wemotaci compte actuellement 1482 membres sur ses 2978 hectares.

Le 29 août 1906, une seconde communauté atikamekw voit le jour au bord du lac Metabeckeka. Elle est baptisée Manawan (là où on trouve des oeufs), occupe 797 hectares et se trouve à 86 kilomètres au nord de Saint-Michel-des-Saints. 2145 personnes y vivent.

Enfin, en 1918, les inondations provoquées par la construction du barrage La loutre obligèrent les Atikamekw de Kikendache à quitter les lieux pour s'établir sur un nouveau site, au nord du réservoir



Gouin. En 1944, ce site devient officiellement la communauté d'Opitciwan (le courant du détroit). 2600 personnes vivent dans cette communauté de 926 hectares sise à 280 kilomètres à l'ouest de Roberval.

L'héritage ancestral

La tradition orale est issue des anciens qui ont initié cette manière de dire les choses aux autres humains et de transmettre les connaissances, les enseignements et la culture aux générations suivantes.

Les Atikamekw vivent traditionnellement de chasse, de pêche, de cueillette, de trappe et de transformation. Encore aujourd'hui, ces activités occupent une bonne part de la vie active, avec les rassemblements spirituels et intergénérationnels. La foresterie, le tourisme et les services à la population sont aussi présents à l'intérieur des communautés.

La population

Depuis 1960, la population atikamekw connaît une forte croissance. Cette année coïncide avec la sédentarisation des populations, notamment celles des réserves d'Opitciwan et de Manawan caractérisées par la construction des premières maisons dites «modernes».

La Nation atikamekw compte aujourd'hui environ 6000 membres. Les jeunes (0-35 ans) composent la majeure partie (65%) de la population. Bien que beaucoup moins nombreux (4% de la population à Manawan), les aînés (60 ans et plus) ont droit à un très grand respect des plus jeunes générations. Ce respect des aînés s'observe d'ailleurs chez la plupart des nations autochtones.

La langue

La langue atikamekw fait partie de la famille linguistique algonquine. Elle s'apparente aux langues cri, naskapi et montagnaise. Jusqu'à maintenant, la transmission naturelle de la langue d'une génération à l'autre ne s'est jamais inter-



rompue. C'est pourquoi l'atikamekw est connu de tous dans la communauté et constitue la langue de communication courante. Le français est également très présent dans les relations de travail, mais aussi à la maison, en particulier chez les jeunes familles. Par ailleurs, la langue atikamekw a été intégrée dans le système d'éducation comme langue d'enseignement, et ce, au même titre que le français.

La Nation atikamekw,
forte d'une tradition légendaire d'us et de coutumes,
et par le dynamisme de son conseil, mérite toutes nos
félicitations!

Meubles
Accessoires
Électroménagers

Accent
Le plaisir de choisir!

Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

expert
Électroménagers

Spain Itée
544, rue Commerciale, La Tuque
Courriel : spain@lino.sympatico.ca

819 523-2761

LE CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW (CNA) A VINGT-CINQ ANS

TRADITIONNELLEMENT, DEPUIS LA NUIT DES TEMPS, PLUSIEURS FAMILLES ET COMMUNAUTÉS APPARTENANT À UN MÊME GROUPE PARTAGEAIENT ENTRE ELLES DES AFFINITÉS CULTURELLES ET LINGUISTIQUES. HISTORIQUEMENT, CHEZ LES ATIKAMEKW, DIX CLANS OU GRANDES FAMILLES COMPOSAIENT CETTE ASSEMBLÉE.

1881 - Kice Okinaw

L'arrivée des étrangers sur ces territoires et la réorganisation ultérieure attribuable à différentes lois britanniques et canadiennes sont venus bouleverser cette organisation territoriale. Alors qu'auparavant, les distinctions collectives se faisaient entre voisins - Atikamekw Iriniw, Innus (Montagnais), Anishwabe, Innus Eeyou Istchee (Cris), la Loi sur les Indiens, instaurée en 1876, séparait les communautés en entités juridiques distinctes, en compétition les unes par rapport aux autres. Il s'agissait alors de diminuer l'appartenance à une nation distincte, en vue d'une éventuelle assimilation des Autochtones à la société canadienne.

En 1881, en réaction à ce fractionnement des communautés, à cette négation de leur identité et à l'éventuelle dépossession de leurs territoires, les chefs de Wemotaci, de Manawan, de Kokacik et d'Os-kistekak créent un premier gouvernement atikamekw, Kice Okimaw.

1982 - Atikamekw Sipi

Presque cent ans plus tard, en 1982, naît le Conseil de la nation atikamekw (CNA) - Atikamekw Sipi, une corporation sans but lucratif visant à offrir des programmes et des services aux populations des trois communautés Atikamekw. Le CNA agit comme représentant officiel de l'ensemble des Atikamekws à l'échelle régionale, tionale et internationale. Il

négoce directement avec les gouvernements du Canada et du Québec.

Le Conseil de la nation atikamekw a son siège social à Wemotaci. Il possède aussi un centre administratif à La Tuque. Dispensant des services éducatifs, linguistiques et culturels, des conseils en



Les membres fondateurs, Henri Ottawa, Marcel Boivin, Paul Meguish et Ernest Ottawa, lors de la première assemblée annuelle du CNA, à Opatciwan, en décembre 1983.

gestion et développement économique, des services documentaires et techniques, le centre administratif emploie 103 personnes, 60 autochtones et 43 non autochtones. Il abrite aussi les services administratifs, l'équipe de négociation, les services sociaux et le bureau politique de la Grand-chef/présidente, Éva Ottawa.

Un beau parcours

En 1982, les membres fondateurs du comité de coordination Atikamekw Sipi (CCAS) furent les chefs des communautés Marcel Boivin de Wemotaci, Henri Ottawa de Manawan et Paul Meguish d'Opatciwan. Ils se joignaient à Ernest Ottawa, vice-président du Conseil Atikamekw-Montagnais.

En 1984, le projet Minic identifie les besoins des enseignants en matériel didactique. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien cède aux Services sociaux atikamekw la responsabilité totale des services sociaux dispensés dans leurs trois communautés.

En 1986, les Atikamekw forment le Comité directeur de négociation territoriale et le CNA entreprend une étude de faisabilité sur la prise en charge des services de santé. L'année suivante, les services

de santé seront transférés du CNA vers les communautés.

En juin 1988, on félicite les premiers diplômés en «intervention communautaire» du programme de formation intégrée. La plupart de ces finissants travailleront pour les services sociaux atikamekw. Toujours en 1988, les communautés atikamekw disposent d'un crédit de 1 300 000 \$ pour la revitalisation de projets de mise en valeur environnementale grâce à la signature d'une entente entre le CNA et Hydro-Québec relative au projet de lignes électriques passant sur le territoire atikamekw.

En mai 1990, le CNA prend des mesures auprès des gouver-

nements et organismes afin de rapatrier tous les programmes éducatifs et culturels et projette l'implantation d'une banque autochtone et d'un développement touristique.

En mars 1991, le CNA décide d'appuyer les démarches au sujet d'une analyse de structure d'un gouvernement autochtone. Plusieurs contrats de reboisement sont signés.

En 1993, le CNA signe une entente avec les deux gouvernements pour la construction et la rénovation de routes en vue de désenclaver les communautés atikamekw.

En 1994 ont lieu les premières élections pour la présidence du CNA et Ernest Ottawa est élu.

En 1995, le CNA acquiert un immeuble au 290 de la rue Saint-Joseph à La Tuque pour y transférer ses locaux administratifs. De plus, le CNA octroie un montant de 60 000 \$ à chacune des communautés pour permettre la construction de résidences pour les intervenants sociaux.

En 2002, les communautés participent à un référendum au sujet de l'élection au suffrage universel d'un «Grand-chef Atikamekw». Ernest Awashish est élu comme premier Grand-chef/président du CNA le 4 septembre 2002.

L'année 2006 est marquée par la tenue de la seconde élection au suffrage universel. Le 7 octobre, Éva Ottawa est assermentée à Manawan et devient Grand-chef/présidente du CNA.

UN RÔLE PRÉPONDÉRANT DANS LE CHEMINEMENT DE LA NATION

Kwei!

J'ai l'honneur d'être associé au Conseil de la nation atikamekw (CNA) depuis bientôt neuf ans à titre de directeur général. Le CNA est une société sans but lucratif vouée à délivrer des services aux Conseils atikamekw de Manawan, Opitciwan et Wemotaci et à leurs membres. Les mandats du CNA sont définis dans des protocoles de prestation de services conclus avec chaque Conseil dans les domaines des services sociaux, des services techniques, des services éducatifs, linguistiques et culturels, et des services Conseils en gestion et développement économique. Le directeur général assure la mise en œuvre et le suivi de ces protocoles.

Le CNA assume également un rôle de représentation politique et de négociation avec les gouvernements fédéral et provincial sous la supervision de la Grand-chef / présidente, Mme Éva Ottawa, et du négociateur en chef, M. Marcel Boivin.

Je suis assisté dans mes tâches par une équipe de direction expérimentée composée de M. Maxime Quoquochi, directeur des services sociaux, Mme Nicole Audy, directrice des services éducatifs, linguistiques et culturels, M. Stéphane Boudreau, directeur des services techniques et M. Daniel Bouchard, directeur des services administratifs et financiers. Mme Francine Petiquay et M. Pierre Hallé agissent

comme conseillers en gestion et développement économique. Le CNA compte sur la collaboration de plus de cent employés réguliers.

Au cours des dernières années, le CNA s'est doté d'outils de gestion modernes tant au niveau technologique qu'au niveau de ses politiques de gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Ces outils assurent une gouvernance efficace et une reddition de compte régulière au conseil d'administration, à nos partenaires financiers et aux membres de la Nation. C'est une source de fierté pour l'équipe de direction.



Je termine en souhaitant qu'au cours des vingt-cinq prochaines années, le Conseil de la nation atikamekw joue un rôle prépondérant dans le cheminement de la Nation atikamekw vers sa pleine autonomie gouvernementale.

Mikwetci!

Clément St-Cyr

Directeur général
Conseil de la nation atikamekw

Un quart de siècle au sein des communautés

*Heureux 25^e anniversaire
au Conseil de la nation Atikamekw*

Notre Cabinet est fier de souligner cet anniversaire et félicite les membres du Conseil pour leur travail d'excellence.

www.deloitte.ca

Deloitte.

Samson Bélair/Deloitte & Touche

Certification • Fiscalité • Consultation • Conseils financiers •

COMMENT FONCTIONNE LE CNA



Le Conseil de la nation atikamekw (CNA) agit comme représentant officiel de l'ensemble des Atikamekw à l'échelle régionale, nationale et internationale;

de la Nation atikamekw, sous réserve de la ratification de chacune de ces ententes par les membres de la Nation atikamekw.

- défend et fait la promotion des droits et intérêts des Atikamekw sur les plans social, économique et culturel;
- fait la promotion de l'autonomie des Atikamekw;
- assure la prise en charge par les Atikamekw, de tous les programmes et services qui sont dispensés aux Atikamekw par les gouvernements fédéral
- conclut des ententes d'entraide et de solidarité avec tout autre organisme, tant au Canada qu'à l'extérieur du Canada, dont les objectifs sont semblables aux siens.

Le Conseil de la nation atikamekw offre aussi des services à l'ensemble de ses membres. On parle ici de Services sociaux, de Services éducatifs, linguistiques et culturels, de Services techniques (com-

Direction générale

Relevant du conseil d'administration, le directeur général est un officier responsable de l'administration courante du CNA. À ce titre, il prépare les politiques, les soumet au conseil d'administration pour adoption et assure par la suite leur mise en application.



Éva Ottawa
Grand-chef/présidente
de la Nation atikamekw depuis
2006.



Thérèse Niquay
Adjointe exécutive au Bureau de la
Grand-chef/présidente du CNA.



Simon Awashish
Conseiller politique au Bureau
de la Grand-chef/présidente
du CNA.



Marielle Ottawa
Secrétaire du Bureau
politique du CNA.



Albert Dubé
Agent de communication.

et provincial et, au besoin, voit à l'organisation, la gestion, la coordination, la planification, la mise en place et à la qualité de ces programmes et services;

- assume tous les pouvoirs ou fonctions qui, après entente mutuelle, lui ont été délégués par un Conseil atikamekw (Wemotaci, Manawan, Opitciwan);
- négocie et conclut avec les gouvernements fédéral et provincial et avec les organismes gouvernementaux désignés, toute entente de revendication territoriale suivant le mandat qui lui a été donné à cette fin par les membres

me par exemple la construction d'habitation et d'infrastructures) et de Services-conseils en gestion et développement économique.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration du Conseil de la nation atikamekw (CNA) est composé de quatre administrateurs.

- Un Grand-chef/président est élu aux quatre ans par les membres de la Nation atikamekw en âge de voter. Il assume la présidence du conseil d'administration.
- Les trois chefs des Conseils atikamekw sont d'office administrateurs.

Il cumule également le poste de secrétaire-trésorier, une autre fonction d'officier. À ce titre, il est responsable des finances et de la tenue de livres et registres de l'organisation. Il assiste aux assemblées générales du conseil du CNA.

Comité des directeurs

Présidé par le directeur général, le comité des directeurs est un comité consultatif qui se réunit environ une fois par mois pour définir et orienter les plans d'actions nécessaires à la mise en oeuvre de la mission de l'organisation. Le Grand-chef/président, le négociateur en chef et les cinq directeurs de services participent à ce comité.

LES CONSEILS DE BANDE ATIKAMEKW

CHACUNE DES COMMUNAUTÉS ATIKAMEKW EST ADMINISTRÉE PAR UN CONSEIL LOCAL QUI CONSTITUE À LA FOIS L'ORGANISATION POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNAUTÉ. IL SE COMPOSE D'UN CHEF ET DE CONSEILLERS, TOUS ÉLUS AU SUFFRAGE UNIVERSEL PAR LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ.

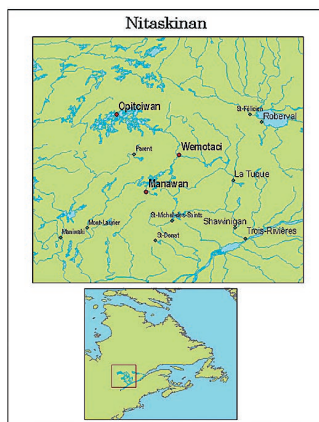
En plus des questions relevant des conseils municipaux des villes et villages du Québec, les conseils locaux s'occupent d'éducation, de santé, de services sociaux, d'aide sociale, de justice, d'habitation, de développement économique et touristique.

Les Atikamekw revendiquent des droits fonciers et l'autonomie gouvernementale sur les territoires ancestraux, de même que des droits sur l'exploitation des ressources naturelles afin d'assurer leur développement économique. Pour l'instant, ils n'ont pas de pouvoir de taxation ni d'imposition. Ils gèrent les sommes que le MAINC (ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada) doit leur allouer en regard de la Loi sur les Indiens.

Le Conseil des Atikamekw de Wemotaci fut le premier conseil de bande de la Nation atikamekw officiellement instauré par le gouvernement canadien aux débuts des réserves indiennes vers 1856.

Cette organisation territoriale issue d'une politique de sédentarisation du gouvernement est axée sur la vie communautaire et s'applique à un espace plus restreint, soit celui de la réserve indienne.

Le village de Wemotaci devait initialement constituer l'une des six réserves indiennes officiellement créées au Québec par le gouvernement (Wemotaci, Temiskaming, Maniwaki,



Pointe-Bleue, Bersimis et Caughnawaga). Tous les autochtones du Québec devaient se rallier à l'une de ces six grandes réserves indiennes selon le projet du gouvernement.

Toutefois, plusieurs de ces Premières Nations occupant déjà leur propre territoire familial souhaitaient vivre sur de plus vaste espace que ceux proposés par les réserves indiennes. D'autres conseils de bandes ont ainsi vu le jour.

Le Conseil des Atikamekw de Manawan : Le Conseil de Manawan a été créé en 1906 et occupe un territoire de 1906 acres.

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan : Le Conseil d'Opitciwan a été créé vers 1930 après quelques déménagements imposés par les projets de construction et d'agrandissement de barrages sur le lac Opitciwan (Opitciwono skihikanik) devenu par la suite le réservoir Gouin.

Chefs des communautés atikamekw et années de mandat de 1982 à 2008

Manawan

Henri Ottawa (1982-1984)
Henri Ottawa (1985-1986)
Henri Ottawa (1986-1987)
Jean-Pierre Moar (1987-1989)
Henri Ottawa (1989-1991)
Henri Ottawa (1992-1993)
André Quidish (1993-1995)
Henri Ottawa (1995-1997)
Jean-Pierre Moar (1997-1999)
Paul-Émile Ottawa (1999-2001)
Paul-Émile Ottawa (2001-2003)
Paul-Émile Ottawa (2004 - 2008)

Paul Meguish (1989-1991)
Hubert Clary (1991-1993)
Simon Awashish (1993-1997)
Paul Meguish (1997-1999)
Simon Awashish (1999-2001)
Paul Meguish (2001- 2002)
Simon Awashish (2002-2006)
Jean-Pierre Mattawa (2006-2007)
Paul Meguish (2007-2008)

Wemotaci

Marcel Boivin (1982-1986)
Marcel Boivin (1986-1990)
Marcel Boivin (1990-1995)
François Neashit (1995-1999)
Marcel Boivin (1999-2003)
François Neashit (2003-2007)
Simon Cocoo (2007-2008)

Opitciwan

Paul Meguish (1982-1984)
Lucien Jean-Pierre (1984-1986)
Paul Meguish (1987-1989)

STmarketing souhaite longue vie au Conseil de la nation et de belles perspectives au peuple atikamekw.

STmarketing

Experts-conseils en développement des affaires

www.stmarketing.ca

1988 - UNE ENTENTE HISTORIQUE AVEC HYDRO-QUÉBEC

LE CNA, REPRÉSENTÉ PAR SON DIRECTEUR GÉNÉRAL PIERRE NADON ET LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION MARC DUBÉ, ENTÉRINAIT LE 7 JUIN 1988, À OPITCIWAN, L'ENTENTE CONCLUE AVEC HYDRO-QUÉBEC POUR LE PASSAGE DE LA LIGNE ÉLECTRIQUE DE HAUTE TENSION RADISSON-NICOLET-DES CANTONS SUR LE TERRITOIRE ATIKAMEKW.

Les négociateurs et témoins : Paul Meguish, chef d'Opitciwan et Antoine Awashish, un aîné de cette communauté, Marcel Boivin, chef de Wemotaci et l'aîné Albert Connelly, Jean-Pierre Moar, chef de Manawan et l'aîné Soter Dubé, étaient aussi signataires de l'entente.

Pour Hydro-Québec, le président directeur général, Claude Boivin et le président du conseil Richard Drouin apposaient leur signature pour compléter cette convention.

Hydro-Québec peut donc compléter le projet appelé Radisson-Nicolet-Des Cantons, une ligne de transport d'énergie de 450 kv c.c. entre le poste Radisson, situé près de la centrale La grande 2, à la Baie James, et le poste Des Cantons, dans la région de Sherbrooke, 1120 kilomètres plus loin.

En compensation de l'utilisation des territoires, Hydro-Québec met à la disposition des parties atikamekw un crédit de 1,3 million \$ pour la réalisation d'initiatives de mise en valeur environnementale. Hydro-Québec verse aussi une somme de 700 000 \$ aux communautés atikamekw aux fins du Fonds relié aux activités traditionnelles, de même qu'une somme de 4 millions \$ aux fins du Fonds de développement économique et communautaire.

Hydro-Québec prend en charge les installations de production et de distribution d'électricité existantes et s'engage à approvisionner en électricité les communautés de Wemotaci et d'Opitciwan au tarif normalisé. Enfin, un programme d'amélioration énergétique est mis en place pour augmenter l'isolation ther-

HYDRO-QUÉBEC SIGNE AVEC LES ATIKAMEKW *Une première pour les deux parties*



Obedjiwan est un village atikamekw, situé en bordure du réservoir Gouin. C'est là que, le 7 juin, Hydro-Québec signait avec la nation atikamekw, une convention ayant trait au passage de la ligne Radisson-Nicolet-Des Cantons. Richard Drouin, président du Conseil d'administration et chef de la direction d'Hydro-Québec, remettait à cette occasion un chèque de quatre millions au président d'Atikamekw Sipi, Marc Dubé.



Le 7 juin 1988, les trois chefs de la Nation atikamekw signaient une entente historique avec Hydro-Québec pour le passage de la ligne Radisson-Nicolet-Des Cantons. Jean-Pierre Moar, chef de Manawan et Richard Drouin, chef de la direction d'Hydro-Québec entérinaient la convention, tout comme les chefs Paul Meguish et Marcel Boivin.

mique des habitations existantes et des nouvelles constructions.

L'entente stipule aussi qu'Hydro-Québec doit consulter préalablement les Atika-

meqw sur tout projet futur sur le territoire. L'entente a fait l'objet d'un référendum dans les trois communautés atikamekw avant son acceptation.

2002 - DES CHANGEMENTS POLITIQUES MAJEURS

LE CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW (CNA), ATIKAMEK SIPI PRENAIT UN TOURNANT MAJEUR EN 2002 EN SE DOTANT D'UNE ENTENTE POLITIQUE MENANT ÉVENTUELLEMENT À LA CONSTITUTION D'UNE UNITÉ GOUVERNEMENTALE NATIONALE ATIKAMEKW.

Ce changement nécessitait d'abord l'élection d'un grand-chef au suffrage universel. Celui-ci représente la Nation dans son ensemble, tant auprès des gouvernements que des autres Premières Nations, de même qu'au niveau de l'Organisation des Nations Unies.

Le grand-chef cumule les fonctions de grand-chef et de président du CNA. À ce titre, il représente l'organisme et mène les négociations territoriales.

Les premières tâches du nouveau CNA visent l'établissement d'un gouvernement national, l'adoption d'une constitution

atikamekw et la signature d'un traité avec Ottawa et Québec.

Le comité exécutif du CNA comprend aussi les chefs des trois communautés atikamekw, Wemotaci, Opitciwan et Manawan. Ils conservent leurs pouvoirs et responsabilités et représentent leur communauté respective dans les instances nationales.

Une première élection s'est donc tenue en 2002 et Ernest Awashish, qui était jusqu'alors président du CNA, est alors devenu le premier grand-chef/président de la Nation atikamekw. Comme le mandat du



Signature du protocole d'entente politique concernant l'élection d'un grand chef, le 30 août 2002, à Wemotaci. On reconnaît Ernest Awashish, Paul-Émile Ottawa, Paul Meguish et Marcel Boivin.

grand-chef/président est de quatre ans, en 2006, une seconde élection avait lieu et, depuis cette date, la grand-chef/présidente élue est Mme Éva Ottawa.

VOUS ÊTES UNIQUE

Télébec félicite le Conseil de la Nation Atikamekw pour ses 25 ans d'existence et sa continuelle implication au sein de ses communautés.

En tant que partenaire de votre organisation, Télébec est fière de vous offrir des produits et services à la hauteur de votre engagement.

ICI, TÉLÉBEC EST LÀ POUR VOUS.

Télébec

1 888 TÉLÉBEC
telebec.com

L'ÉQUIPE DU CNA

PLUS DE 100 PERSONNES À VOTRE SERVICE

L'ÉQUIPE DE DIRECTION DU CNA EST SOUTENUE PAR PLUS DE CENT EMPLOYÉS QUI TRAVAILLENT DANS LE BUT D'OFFRIR DES SERVICES RÉPONDANT AUX BESOINS DE LA POPULATION ATIKAMEKW.

Ressources humaines

La mission du Service des ressources humaines consiste à élaborer, appliquer et évaluer des politiques, des programmes et des procédures en matière de gestion des ressources humaines et de relations de travail. Le service doit également renseigner les cadres et les employés sur toute question relative à la gestion des ressources humaines.

- élaborer, mettre en œuvre et tenir à jour les politiques, règles et procédures administratives et financières de l'organisation;
- surveiller l'application de la Politique de gestion financière de l'organisation;
- conseiller et soutenir les gestionnaires de l'organisation face à leurs responsabilités administratives et financières;



Daniel Bouchard
Directeur des services administratifs et financiers du CNA



Lorraine Awashish
Réceptionniste du CNA



Estelle Chachai
Adjointe administrative aux ressources humaines du CNA



Maryse Guillemette
Secrétaire de direction à la direction générale du CNA



Yann Gélina
Comptable au CNA



Thérèse Quoquochi et Lucie Nequado
du service des finances du CNA.



André Clary
Concierge

À ce titre, les principales activités opérationnelles de la gestion des ressources humaines (GRH) sont les suivantes : planification des ressources humaines, analyse des emplois, évaluation des emplois, rémunération directe, avantages sociaux, dotation, conditions de travail et amélioration des comportements, évaluation des ressources humaines, formation et développement, gestion de la carrière.

En plus, le directeur des ressources humaines assure la supervision des Services documentaires au plan administratif.

Services administratifs et financiers

La mission des Services administratifs et financiers consiste à administrer sainement l'organisation et à offrir le soutien nécessaire à la gestion financière des différents secteurs du CNA.

Les principales fonctions et responsabilités sont les suivantes :

- produire les rapports financiers de l'organisation, notamment les états financiers trimestriels et annuels;
- produire le budget annuel du CNA;
- assurer la saine gestion financière de l'organisation;
- assurer la gestion des liquidités de l'organisation (marge de crédit, emprunt, dépôt, etc.);
- offrir le service de comptabilité pour l'ensemble de l'organisme;
- suivre les ententes de financement avec les différents bailleurs de fonds;
- gérer, assurer l'entretien et le bon fonctionnement du parc informatique;
- superviser les services administratifs et les services de conciergerie, de réception et assurer le maintien du bon ordre des locaux et des équipements.

LE CARREGOUR LA TUQUE ABRITE LES LOCAUX DU CNA DEPUIS 1995.



LES EMPLOYÉ(ES) DU CNA

CHACHAI ESTELLE	1982-09-27	PETIQUAY-LAROCHE PATRICIA	2003-09-02
NIQUAY THERESE	1983-06-20	DALLAIRE ROBIN	2003-09-03
ROCK JACQUELINE	1984-04-01	HAMEL JOCELYN	2003-09-22
QUOQUOCHI THERESE	1985-02-18	PETIQUAY MICHELINE	2003-09-25
AWASHISH LOUISETTE	1987-09-07	DOUCET LINDA	2003-10-03
BELANGER ODETTTE	1989-01-16	BOIVIN MARCEL	2004-03-08
AUDY NICOLE	1990-03-12	BASILE MADELEINE	2004-04-13
PAQUET SUZANNE	1990-04-01	OTTAWA MARIELLE	2004-05-18
PETIQUAY FRANCINE	1991-04-01	GACON GUYLAINE	2004-06-05
FLAMAND LEONARD	1991-07-15	CASTONGUAY SAMUEL	2004-06-07
NEWASHISH JEAN-CLAUDE	1993-06-10	DUCHESNE MARIO	2004-10-04
ARSENEAU CAROLE	1993-08-02	CHACHAI MARIO	2004-10-18
RONDEAU LISE	1993-08-06	BOUDREAU STEPHANE	2004-11-22
QUOQUOCHI MAXIME	1994-01-05	GELINAS YANN	2005-03-07
AWASHISH LORRAINE	1994-10-03	NEQUADO LUCIE	2005-03-21
OTTAWA NANETTE	1995-10-30	FLAMAND DONAT	2005-08-29
LETOURNEAU SYLVIE	1997-09-15	AUGER CELINE	2005-10-17
BOSSUM LOUISE	1998-01-26	GUILLEMETTE MAUDE	2005-11-14
MOAR MARIE-ANNA	1998-03-30	ISABELLE PIERRE	2006-02-27
PINTAL SUZANNE	1998-06-26	NEQUADO NOEL	2006-03-27
COOCOO CHRISTIAN	1998-07-06	KAZANYWENIMANA MECHTILDE	2006-05-06
BOURASSA GUY	1998-07-31	CLARY ANDRE	2006-05-29
CHACHAI LUCIE	1998-09-21	CHARTRAND CARINE C.	2006-05-30
PETIQUAY CELINA	1998-09-23	MATTE VICKY	2006-07-12
COOCOO CHRISTINE	1998-09-28	OTTAWA EVA	2006-09-14
AWASHISH BERNADETTE	1998-10-05	ECHAQUAN NICOLE	2006-11-15
RENE ANNICK	1998-11-16	AWASHISH SIMON	2006-12-04
PETIQUAY SUZANNE	1999-01-04	HARAHAGAZWE FRANCOIS	2007-02-01
JACOB SONIA	1999-04-05	DUBE ALBERT	2007-04-23
VAILLANCOURT SANDRA	1999-05-06	VOLLANT MARIE-EVE	2007-05-14
AWASHISH LILIANE	1999-05-29	NEVEU FRANTZ	2007-06-04
PETIQUAY DANIELLE	1999-06-14	TREMBLAY HELENE	2007-06-04
LAHAIE SUZANNE	1999-07-09	PETIQUAY MARCEL	2007-06-11
AWASHISH JEANNINE	1999-09-03	OTTAWA ANDICHA	2007-06-18
ST_CYR CLEMENT	1999-10-18	GENEST JACQUES	2007-06-26
NEASHISH JEAN-PAUL	2000-02-21	CHIQUETTE CLAUDIE	2007-07-09
ECHAQUAN ALICE	2000-03-13	BOUCHER JANIE	2007-07-21
HEBERT NATHALIE	2000-05-25	LEPAGE GUYLAINE	2007-07-23
NEWASHISH CARL	2000-06-21	LALIBERTE ALEXANDRA	2007-08-06
QUITISH RAOUL	2000-12-04	ST-AUBIN KATHRINE	2007-08-11
MOAR NATHALIE	2001-04-21	DUCHESNE AGATHE	2007-08-27
BLACK NICOLE	2001-05-02	JELEV DIMITRE	2007-09-19
JACOB DIANE	2001-08-13	GUILLEMETTE MARYSE	2007-10-09
PETIQUAY KIM-ISABELLE	2001-10-25	BELANGER MARTHE	2007-11-19
SAUVAGEAU REJEAN	2002-02-11	TRUDEL JOHANNE	2007-12-20
CHACHAI MARGOT	2002-03-14	QUITICH GHISLAIN	2008-01-07
BOUCHARD DANIEL	2002-03-25	LOZANO JACQUELINE	2008-03-03
HEBERT MAUREEN	2002-09-03	OTTAWA JUDITH	2008-03-10
MASSICOTTE MARJOLAINE	2003-03-31	CLARY CATHLEEN	2008-03-13
HALLE PIERRE	2003-04-28	LEGAULT SYLVAIN	2008-03-25
NEWASHISH ALICE	2003-07-01	SOUCY SALOME A.	2008-04-21
VILLENEUVE KRISTINE	2003-07-01	JEAN KATIA	2008-04-21

PRÉSIDENTS ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DU CNA



De sa création en 1982 jusqu'à 1987, Ernest Ottawa était le président du CNA. Il a cédé son poste à Marc Dubé en 1987 et 1988, puis à Simon Awashish, de 1990 à 1994. Par la suite, Ernest Ottawa est revenu à la présidence du CNA en 1995.

Ernest Awashish a pris la relève en 1998 jusqu'à son élection comme premier grand-chef/président du CNA en 2002. Il a été remplacé à ce poste lors de l'élection de 2006 par Éva Ottawa.

Du côté des directeurs généraux, de 1983 à 1988, Pierre Nadon a occupé le poste. Il a été relayé par Georges Connelly jusqu'en 1992. Simon Awashish a assuré l'intérim et François Neashit a repris le flambeau de 1992 à 1995. Manon Pelletier a assuré la relève en rotation avec Ernest Awashish jusqu'en 1997. André Blackburn a occupé le poste en 1997 et Ernest Awashish à nouveau en 1998.

Depuis 1999, c'est Clément St-Cyr qui est le directeur général du CNA.

Une nation jeune, un territoire majestueux,
un peuple fier de ses origines...
Félicitations au Conseil de la nation atikamekw !



**Charles
Morissette
Inc.**

150,
chemin des
Hamelin

La Tuque

Tél. : 819 523-3366

Télééc. : 819 523-6095



LIEBHERR

RBQ: 1468-4021-70

Entrepreneur général

- Travaux de génie civil
- Construction, rénovation industrielle et commerciale
- Location de machinerie lourde
- Déneigement
- Cueillette et transport des déchets
- Maçonnerie
- Transport par fardier (3 à 6 essieux)
- Location de conteneurs
- Vente de pièces et service de réparation de machinerie
- Sous-agent autorisé pièces et service International
- Sous-agent autorisé pièces et service Liebherr

Certifié ISO 9001 : 2000

Site Internet : charlesmorissette.com

Courriel : info@charlesmorissette.com

LES SERVICES SOCIAUX ATIKAMEKW ONIKAM

DEUX PROTOCOLES D'ENTENTE, L'UN SIGNÉ PAR LE CNA ET LE CONSEIL DES ATIKAMEKW DE MANAWAN ET L'AUTRE SIGNÉ PAR LE CNA ET LE CONSEIL ATIKAMEKW DE WEMOTACI, DÉFINISSENT LE CADRE DANS LEQUEL DOIT S'EFFECTUER LA LIVRAISON DES SERVICES SOCIAUX.

Deux comités de liaison, composés du directeur général et du directeur des Services sociaux du CNA, des directeurs généraux et des directeurs de la santé de Manawan et de Wemotaci, se sont réunis deux fois chacun au cours d'une année pour coordonner la mise en oeuvre des protocoles en vigueur.

La livraison des Services sociaux aux Atikamekw vivant hors communauté est de plus assurée grâce à une entente tripartite entre le CNA, le Centre jeunesse Mauricie et Centre-du-Québec

(CJMCO) et le Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Mauricie (CSSSSM).

Le projet Koskikiwetan est offert en vertu d'une entente entre le CNA et la Fondation autochtone de guérison (FGA).

Le Système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA) est offert en vertu d'une entente intérimaire conclue entre le CNA, le CJMCO, le Centre jeunesse Lanaudière (CJL) et leurs directions de la protection de la jeunesse (DPJ).

L'ÉQUIPE



Suzanne Lahaie, Maureen Hébert, Madeleine Basile, Christine Tremblay, Céline Petiquay, Odette Bélanger, Marjolaine Massicotte, Carinne Clary-Charland, Cathleen Clary, Patricia Petiquay-Larouche et Margot Chachai, composent les Services sociaux du CNA. Absents sur la photo : Liliane Awashish et Réjean Sauvageau.

AFIN DE RENDRE LES SERVICES AUX MEMBRES, LES SERVICES SOCIAUX SONT ORGANISÉS EN PLUSIEURS ÉQUIPES.

La Direction de services sociaux est responsable de la planification et de la gestion de l'ensemble des services ainsi que de la liaison et de la représentation auprès des communautés et des partenaires.

Elle assure la supervision de plusieurs équipes :

- l'équipe de soutien régionale responsable de la réception, de secrétariat, de l'administration et du transport;
- l'équipe des services à la population de Manawan qui assure la prestation des services dispensés aux différentes clientèles de la communauté;

- l'équipe des services à la population de Wemotaci qui assure la prestation des services dispensés aux différentes clientèles de la communauté;
- le centre d'hébergement Aspermowin qui accueille les femmes victimes de violence conjugale;
- le foyer Mamo qui accueille les jeunes en difficultés;
- le projet Koskikiwetan qui assure les activités de guérison liées aux conséquences du pensionnat.

La Direction de la protection sociale

Elle gère le système d'intervention d'autorité atikamekw (SIAA) et intervient directement dans les situations visées par le SIAA.

Trois programmes importants sont supervisés par les équipes des services sociaux :

- Koskikiwetan, initié en 1999 avec le projet Miromatisiwinik, le projet Koskikiwetan, qui s'adresse aux Atikamekw victimes des pensionnats indiens, est une initiative conjointe entre la direction des Services sociaux et les trois Conseils Atikamekw de Manawan, d'Opitciwan et de Wemotaci. Le projet Koskikiwetan offre des thérapies individuelles, de couples, familiales et pour les jeunes. Depuis sa création, il a formé une trentaine d'intervenants et accueilli plus de 900 participants.

LE SIAA

SYSTÈME D'INTERVENTION D'AUTORITÉ ATIKAMEKW



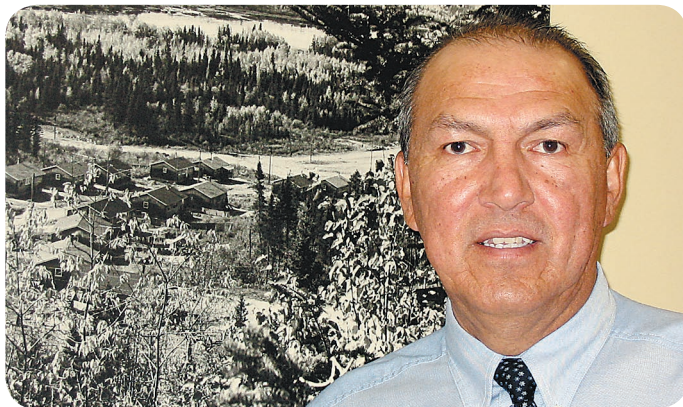
L'équipe du SIAA, de gauche à droite : Margot Chachai, Suzanne Lahaie, Christine Tremblay, Bernadette Awashish. Assises : Liliane Awashish et Nicole Black.

Le système d'intervention d'autorité Atikamekw est un projet novateur et unique né le 1er mars 2000. Il découle des objectifs de la Politique sociale atikamekw qui oriente à long terme le développement et le fonctionnement des Services sociaux Atikamekw Onikam.

Depuis le 1er mars 2000, une entente intérimaire a été conclue entre le CNA, le Centre jeunesse Mauricie et Centre-du-Québec, le Centre jeunesse Lanaudière et leurs directions de la protection de la jeunesse (DPJ). Cette entente fait en

sorte que toute nouvelle situation soumise à l'attention des Services sociaux atikamekw ou à la DPJ concernant un enfant ou un jeune atikamekw résidant à Manawan, Wemotaci ou dans la Haute-Mauricie peut-être traitée selon ce que prévoit le SIAA.

Pour les jeunes québécois, ces situations sont assumées par la DPJ. Le SIAA permet donc de traiter ces situations dans un contexte culturel mieux adapté aux besoins des Atikamekw.



Maxime Quoquochi, directeur des Services sociaux du CNA

- Mikon est offert depuis 1998. Le programme Mikon vise la prévention du suicide et la promotion de la vie chez les jeunes. Ce programme fait partie des services sociaux courants à Manawan et à Wemotaci.
- Cirque du monde. Les activités du Cirque du monde sont dispensées aux jeunes Atikamekw depuis 1999. Elles visent à permettre aux jeunes de vivre, au sein de leurs communautés, des expériences positives contribuant à rehausser leur estime de soi, et ce, par le biais d'ateliers permettant l'apprentissage de techniques de cirque. Ces activités de prévention auprès des jeunes sont offertes en vertu d'une entente conclue entre le CNA et le Cirque du monde.



2505, rue Sidbec Sud
Trois-Rivières (Québec) G8Z 4M6
Téléphone: 819 378-6090
Télécopieur: 819 378-7019
Sans frais: 1 866 378-6090

Courriel: questions@goxtechnologies.com
www.goxtechnologies.com



Danielle Petiquay, Lise Rondeau, Louise Awashish, Mario Duchesne, Jocelyn Hamel, Stéphane Boudreau, des Services techniques du CNA.

LES SERVICES TECHNIQUES SOUTIENNENT LES COMMUNAUTÉS

EN 1982, LORS DE LA CRÉATION DU CNA, LES SERVICES TECHNIQUES ÉTAIENT ENCORE DISPENSÉS PAR LE MAINC.

Les Services techniques atikamekw ont commencé à se structurer en 1987 avec l'ouverture de plusieurs postes : coordonnateur en aménagement communautaire (1987), assistant du coordonnateur en aménagement communautaire (1989), responsable de programme de mise en valeur environnementale pour les trois communautés atikamekw, un programme alors financé par Hydro-Québec (1989).

Ce n'est qu'à partir de 1992 que l'on assiste à la naissance officielle des Services techniques du CNA avec l'embauche d'un directeur, d'un ingénieur, d'une technicienne en architecture, d'un technicien en génie civil et d'une secrétaire.

De nombreux services

Un protocole d'entente, signé par le CNA et les Conseils des Atikamekw de Manawan, Opitciwan et Wemotaci, définit le cadre dans lequel doit s'effectuer la livraison des Services techniques. Un comité de liaison, composé du directeur général et du directeur des Services techniques du CNA, des directeurs généraux et des directeurs d'aménagement communautaires ou leur équivalent à Manawan, Opit-

ciwan et Wemotaci, se réunit au moins une fois par année pour coordonner la mise en œuvre du protocole en vigueur.

Des services professionnels consultatifs sont offerts en vertu d'un transfert de responsabilités du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada convenu en 1993.

Ils comprennent :

- la gestion des services techniques;
- les services d'accompagnement pour la phase planification des projets;
- l'entretien et la gestion des aménagements communautaires;
- la consolidation des unités locales;
- le perfectionnement des ressources humaines affectées à l'aménagement communautaire;
- la normalisation des politiques et procédures.

Les Services techniques sont également en mesure d'offrir des services professionnels exécutifs en génie municipal et en architecture pour toute planification ou mise en œuvre de projets de construction privés reliés au développement éco-

nomiques des communautés.

Depuis 1993, les Services techniques ont traité plus de 2100 dossiers dans divers domaines tels que les constructions résidentielles, les bâtiments communautaires, les infrastructures municipales, les routes d'accès aux communautés atikamekw, le fonctionnement et l'entretien, la formation et la gestion.

Bâtiments communautaires

Dans le secteur de la construction communautaire et institutionnelle, quelques projets sont en phase de réalisation pour les trois communautés. Les Services techniques fournissent un soutien technique à la réalisation de ces projets en participant à la gestion et au suivi des travaux.

Chaque communauté est dotée d'une école primaire, d'une école secondaire, un centre administratif, d'une église, d'un dispensaire, d'un poste de police et d'incendie, d'un magasin d'alimentation ainsi que de maisons et appartements.

L'ÉDUCATION AUSSI A BIEN CHANGÉ

POUR LES ATIKAMEKW, ÉDUIQUER SIGNIFIE SENSIBILISER L'AUTRE PAR DES RENSEIGNEMENTS ET INFORMATIONS UTILES À LUI TRANSMETTRE (KISKINOHOMAKEWIN).

Traditionnellement, l'éducation des enfants se faisait donc au sein de la famille élargie, sur le territoire atikamekw, au rythme des saisons et des activités traditionnelles de chasse et de pêche, de trappe et de cueillette.

Plusieurs rites cérémoniels marquaient cette éducation des plus jeunes : Orowitahawsowin (cérémonie des premiers pas), Octockahawsowin (rite de puberté des jeunes filles) et Witchi astoskewin (initiation des jeunes chasseurs par leur oncle).



L'arrivée des premiers étrangers sur le continent a modifié profondément la nature de l'éducation des jeunes autochtones.

Entre 1900 et 1950, les premières écoles d'été étaient gérées par un missionnaire pour la catéchèse. Les premières écoles ouvrent leurs portes en 1924 à Opitciwan, en 1925 à Wemotaci et en 1928 sur la réserve Manawan.

1955 : Le pensionnat indien Saint-Marc-de-Figuery ouvre ses portes à Amos. Les jeunes de Wemotaci et d'Opitciwan (nés entre 1938 et 1949) et des autres nations algonquiennes sont les premiers à fréquenter cet établissement. Les pen-



sionnats d'Amos et de Pointe-Bleue accueillent les élèves du primaire résidant dans une communauté sans école primaire. Le pensionnat est la norme pour tous les élèves du secondaire. Les jeunes de Manawan fréquenteront l'établissement à partir de 1960 (jeunes nés entre 1945 et 1947). Ces jeunes dont l'âge variait entre 6 et 17 ans s'absentaient de leur milieu familial durant dix mois par année. Plusieurs de ces pensionnaires ont passé plus de dix ans dans cette école.

1960 : Pour la première fois, un programme d'enseignement appelé «méthode globale» est dispensé au pensionnat d'Amos. Ce fut l'un des principaux moyens d'assimilation des élèves indiens.

En 1972, le mouvement national pour la maîtrise indienne va amener la fermeture des pensionnats et la prise en charge graduelle de l'éducation par les communautés autochtones. Les pensionnats sont remplacés par des familles d'accueil (à Roberval, Joliette, Shawinigan) jusqu'à l'implantation complète du secondaire dans les communautés.

Chez les Atikamekw, le secteur de l'éducation a été mis

sur pied en 1982, au moment de la création du Conseil de la nation atikamekw. Les Atikamekw voulaient développer un système d'éducation atikamekw pouvant répondre aux besoins des élèves et capable de valoriser et de sauvegarder leur langue et culture.

De 1985 à 1988, ils ont pris en charge la gestion des écoles primaires. Puis, il y a eu l'im-

plantation graduelle du secondaire dans les communautés et la gestion du post-secondaire.

1992 : Un programme d'enseignement bilingue est instauré dans les écoles atikamekw situées dans les réserves indiennes.

Aujourd'hui, la communauté d'Opitciwan préconise l'immersion française dès la première année, celle de Wemotaci utilise un programme bilingue tandis que celle de Manawan laisse le choix aux parents. D'autres nations autochtones, qui luttent pour conserver leur langue maternelle, envoient tout le matériel scolaire produit en langue atikamekw.

PARTENAIRE DE VOS AFFAIRES



Obtenez
500
milles Aéroplan
par séjour*



- 352 CHAMBRES ET SUITES
- CLASSES SUPÉRIEURE ET AFFAIRES
- 14 SALLES DE RÉUNION
- INTERNET HAUTE VITESSE SANS FIL GRATUIT

DEVENEZ MEMBRE DU CLUB GOUVERNEUR



GOUVERNEUR
HÔTEL

PLACE DUPUIS MONTRÉAL

1-888-910-1111
www.gouverneur.com

1415, rue Saint-Hubert, Montréal 514 842-4881




*Détails sur gouverneur.com





POUR PALLIER LA PÉNURIE D'ENSEIGNANTS DES ÉTUDIANTS ATIKAMEKW PASSENT DU SECONDAIRE À L'UNIVERSITÉ

EN SEPTEMBRE 2006, LA DIFFICULTÉ SANS CESSER GRANDISSANTE DE RECRUTER DES ENSEIGNANTS POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES DANS LES COMMUNAUTÉS ATIKAMEKW DE MANAWAN ET WEMOTACI A SUSCITÉ LA CRÉATION D'UN PROGRAMME UNIVERSITAIRE ADAPTÉ AUX CIRCONSTANCES. AVEC LEUR EXPÉRIENCE ACQUISE SUR LE TERRAIN, DES FUTURS ENSEIGNANTS ATIKAMEKW ONT AINSI PU FAIRE LE SAUT DU SECONDAIRE À L'UNIVERSITÉ.

Sur les 32 étudiants inscrits au programme dispensé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, 26 possédaient déjà une expérience dans le monde de l'enseignement. L'âge de ces étudiants varie de 24 à 43 ans et la majorité ont des enfants à charge. Leur cheminement académique est fort différent du parcours régulier des étudiants inscrits à l'UQTR.

L'aventure a commencé en 2004, lorsque 34 membres des communautés de Manawan et Wemotaci se sont inscrits au certificat en français pour non-francophones, qui a permis à 14 d'entre eux d'obtenir leur diplôme. En 2005-2006, 32 étudiants ont poursuivi

leurs études pour l'obtention d'un certificat en éducation, ce que 15 d'entre eux ont réussi. Grâce à cette formation adaptée aux réalités autochtones, les 14 nouveaux diplômés ont pu poursuivre l'objectif ultime, soit le baccalauréat en enseignement.

Dans les communautés atikamekw, l'enseignement, pour les trois premières années du primaire, comporte un programme bilingue atikamekw-français. On a donc besoin d'enseignants qui parlent atikamekw.

Devant cette difficulté à recruter de nouveaux enseignants et surtout à les garder



Karina Ottawa est l'une des élèves admises en septembre 2006 au baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire. Elle est ici félicitée par René Rochette, doyen des études de premier cycle à l'UQTR.

en poste, les communautés de Manawan et Wemotaci se sont unies afin d'obtenir de l'UQTR qu'une cohorte spéciale évitant le contingentement puisse être formée par des candidats atikamekw, ce qui a été appuyé par le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada.



Les personnes présentes lors de cette remise spéciale de diplômes sont, à l'avant, François Neashit, chef de Wemotaci, Julienne Petiquay, Lina-Marie Awashish, Karina Ottawa, Eva Ottawa, Grand-chef/présidente du Conseil de la nation atikamekw, Kim Flamand, Sylvie Petiquay, Véronique Petiquay-Larouche, Anthony Dubé, Paul-Émile Ottawa, Chef de Manawan. À l'arrière, on reconnaît René Rochette, doyen des études de premier cycle à l'UQTR, Yovanka Ottawa, Sabrina Quitish, Mylène Dubé, Molly Chilton, Jason Morand, Luce Flamand, Réginald Échaquan, Blaise Balmer, professeur et responsable du programme de Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire à l'UQTR.

TRANSMISSION, CONSERVATION ET PROMOTION DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE ATIKAMEKW

LES SERVICES ÉDUCATIFS, LINGUISTIQUES ET CULTURELS



Christian Coccoo, Nicole Petiquay, Suzanne Paquet et Nicole Audy, développent les services éducatifs, linguistiques et culturels du CNA.

Deux protocoles d'entente, l'un signé par le CNA et le Conseil des Atikamekw de Manawan et l'autre signé par le CNA et le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, définissent le cadre dans lequel doit s'effectuer la livraison des services éducatifs, linguistiques et culturels. Un comité de liaison, composé du directeur général et de la directrice intérimaire des Services éducatifs, linguistiques et culturels du CNA, des directeurs généraux et des directeurs de l'éducation de Manawan et Wemotaci, se réunit au moins une fois par année pour coordonner la mise en œuvre du protocole en vigueur.

La livraison des Services éducatifs, linguistiques et culturels est, de plus, assurée grâce :

- à une entente triennale (2004-2007) conclue entre le CNA et le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ);
- au programme des centres culturels et éducatifs du MAINC;
- au programme d'aide aux

étudiants autochtones du post-secondaire du MAINC.

Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire

En 2004, les Services éducatifs du CNA ont, à la demande des communautés de Manawan et de Wemotaci, participé à la mise sur pied d'un Baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire (BEPEP) particulier pour les Atikamekw en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

L'objectif est de former assez d'enseignants atikamekw pour assurer la relève de ceux qui prendront leur retraite sous peu. Ce programme est reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du sport du Québec (MELSQ) et permettra aux gradués d'enseigner en français partout au Québec.

C'est ainsi que 35 étudiants atikamekw ont commencé en septembre 2004 un Certificat en français pour non-francophones. Quinze d'entre eux ont reçu

leur diplôme le 21 juin 2005.

La préoccupation des Services éducatifs est de trouver le cheminement le plus approprié pour la clientèle atikamekw, et ce, compte tenu des résultats académiques et des règlements universitaires en vigueur.

«Il est toujours important de souligner le cheminement scolaire et d'encourager nos jeunes à poursuivre leurs études. Leur réussite scolaire constitue un rayonnement pour l'ensemble de la Nation atikamekw», a déclaré Éva Ottawa, grand-chef/présidente du Conseil de la nation atikamekw.

Quelques notions de la langue atikamekw

Atikamekw : le mot «atikamekw» signifie poisson blanc (corégone). Le «poisson blanc» est pêché depuis toujours en Haute-Mauricie.

Kwei : bonjour

Miro mîtciso : bon appétit

Matcaci : au revoir

Mikwetc : merci

Ehe : oui

Nama : non

Aiekwa : attention

Peikw, nicw, nicto, new, niaran : un, deux, trois, quatre, cinq

Pisimw : soleil

Masko : ours

Pirecic : oiseau

Mahikan : loup

Coucoucache : hibou

Mikomin : framboise

Otehimin : fraise

Kokom : grand-mère

Ki micta sakihitîn : je t'aime beaucoup

Nous partageons la même route... vers un avenir prometteur. Bonnes célébrations! L'équipe du C.P.E. Premier Pas.

C.P.E. Premier Pas
350, rue Brown, La Tuque
819 523-3031

PAPA Trois-Rivières
3110, boul. des Forges
Trois-Rivières
819 370-3343

L'INSTITUT LINGUISTIQUE ATIKAMEKW

LA LANGUE AUTOCHTONE LA PLUS VIGOUREUSE AU CANADA

FONDÉ EN 1986, L'INSTITUT LINGUISTIQUE ATIKAMEKW REPRÉSENTE L'AUTORITÉ EN MATIÈRE LINGUISTIQUE. SON RÔLE CONSISTE À PROTÉGER, VALORISER ET DÉVELOPPER LA LANGUE ATIKAMEKW COMME OUTIL D'ÉDUCATION ET D'EXPRESSION DE LA NATION ATIKAMEKW.

95% des Atikamekw parlent leur langue maternelle. Dans les communautés, ce pourcentage atteint 100%, certains individus, surtout des aînés, étant même unilingues atikamekw. La langue atikamekw est une langue complexe, riche et bien vivante. Elle fait partie de la grande famille des langues algonquiennes, comme le cri, l'algonquin et le montagnais (l'Innu). On dit que les aînés arrivaient à se comprendre entre nations.

C'est probablement l'éloignement du territoire qui a permis aux Atikamekw de conserver si bien leur langue, contrairement aux Hurons, aux Abénaquis, aux Mohawks et aux Micmacs qui ont été en contact fréquent avec les Européens dès l'arrivée de ceux-ci en Amérique. L'atikamekw est la langue autochtone la plus vigoureuse au Canada. L'âge moyen de ceux qui la parlent à la maison est de 21,5 ans, comparativement à 65 ans chez les Haïdas. C'est la moyenne la plus basse au Canada.

Le français est la langue seconde des Atikamekw. C'est la langue de la scolarisation à partir du 2^e cycle du primaire jusqu'au

post-secondaire. C'est aussi la langue de la modernité : les gens regardent la télévision et naviguent sur Internet en français. Elle est souvent utilisée au travail. Certains parlent aussi l'anglais.

Mais l'atikamekw reste la langue du cœur et des émotions des Atikamekw. Elle est source d'identité. Elle sert même de langue d'enseignement au premier cycle du primaire depuis l'adoption du programme bilingue en 1992. De plus en plus, les communiqués officiels des Conseils, des écoles et des différents services sont écrits en atikamekw.



Plusieurs manuels scolaires sont préparés par des concepteurs du CNA et corrigés par l'Institut linguistique atikamekw.

L'INSTITUT LINGUISTIQUE ATIKAMEKW (ILA)

L'ILA a permis la standardisation de l'orthographe atikamekw et sa modernisation en nommant des objets qui n'existaient pas dans leur culture matérielle traditionnelle et qui étaient devenus des objets d'usage courant, par exemple, automobile, ordinateur, télévision, etc.

L'ILA a aussi permis la production d'ouvrages de référence comme le guide orthographique, le lexique thématique, le lexique alphabétique interactif sur CD-Rom et la grammaire atikamekw.

L'ILA est composé de technolinguistes des trois communautés et d'un coordonnateur des Services linguistiques. Les technolinguistes donnent des cours de perfectionnement en linguistique aux maîtres atikamekw de leur communauté respective.



Pierre Hallé et Francine Petiquay, conseillers en gestion et développement économique.

SERVICES-CONSEILS EN GESTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La mission des Services-conseils en gestion et développement économique consiste à offrir les services suivants à Manawan, Opitciwan et Wemotaci :

- soutien à la gestion courante du cycle comptable;
- soutien à la gestion financière globale;
- formation en comptabilité et gestion des employés des services administratifs des Conseils;
- soutien dans les dossiers de développement économique (aide à la préparation de plan d'affaires);
- organisation d'activités d'intérêts communs dans le domaine de la gestion et du développement économique.

Un protocole d'entente, signé par le CNA et les Conseils des Atikamekw de Manawan, d'Opitciwan et de Wemotaci, définit le cadre dans lequel doit s'effectuer la livraison des Services-conseils en gestion et développement économique.

Un comité de liaison, composé du directeur général du CNA et d'un représentant pour chacune des trois communautés, se réunit au moins une fois par année pour coordonner la mise en œuvre du protocole en vigueur.

LES SERVICES DOCUMENTAIRES, MÉMOIRE DU CNA

OUVERTS EN 1996, LES SERVICES DOCUMENTAIRES DU CNA SONT COMPOSÉS DE TROIS SERVICES : UN CENTRE DE DOCUMENTATION MULTIMÉDIA, UN CENTRE D'ARCHIVES ET UNE VOÛTE D'ARCHIVES INTERMÉDIAIRES ET DÉFINITIVES.

Les services documentaires ont été créés afin de répondre aux besoins des employés du CNA dans leur travail; offrir à la clientèle externe de la documentation spécialisée sur les autochtones en particulier les Atikamekw; regrouper les documents à valeur archivistique afin de les préserver de la détérioration et de les rendre accessibles à toute la clientèle.

Le centre de documentation multimédia regroupe plus de 5000 documents. Plusieurs services sont disponibles dont la recherche, le prêt de document, l'écoute et le visionnement, le prêt d'équipement audio-visuel, le transfert de support et la numérisation.

Le centre d'archives a été mis sur pied suite à l'acquisition du fonds d'archives du Conseil des Atikamekw et des Montagnais (CAM) en 1995-1996. Entre 1996 et 2000, quatre employées travaillent aux Services documentaires afin d'organiser les nouveaux ser-

vices et de traiter en priorité cet imposant fonds d'archives de 375 boîtes qui comprend une multitude de documents uniques et prioritaires pour la poursuite des négociations entre la Nation atikamekw et les gouvernements. Quelques fonds d'archives sont aussi acquis ou déposés pendant cette période dont le fonds d'archives Arthur Quocuqui.

En 2000, les services doublent leur superficie en déménageant dans un local adapté et conforme aux normes d'installation des centres d'archives. Depuis, une employée travaille aux Services documentaires afin de poursuivre le traitement des fonds d'archives et de les rendre accessibles au public. Grâce à une politique d'accès aux archives adoptée en 2006 par le CNA, tous les fonds d'archives sont maintenant ouverts à la consultation et les demandes se font par le biais d'un permis d'accès.

Le centre d'archives et la voûte contiennent 30 fonds



Sylvie Létourneau, coordonnatrice des Services documentaires du CNA.

d'archives regroupant plus de 328 mètres linéaires d'archives textuelles, plus de 12000 documents iconographiques, plus de 800 documents vidéo, plus de 3000 documents sono-

res, environ 2500 documents cartographiques. Les services documentaires sont situés au 2e étage du Carrefour La Tuque et sont ouverts à tous sur les heures de bureau.



Plusieurs groupes d'ainés viennent périodiquement au Centre de documentation afin de raconter leurs souvenirs et d'identifier les lieux familiaux et ancestraux.

★ ★ ★ ★

LES SUITES DE *Laviolette*

Félicitations!

819 377-4747
1 800 567-4747
Télécopieur : 819 377-2331
Internet : www.suiteslaviolette.com
Courriel : info@suiteslaviolette.com

Hôtel grand luxe à prix abordables
7201, Notre-Dame Ouest, Trois-Rivières (Québec) G9B 1W2

LA NÉGOCIATION DE LA REVENDICATION TERRITORIALE GLOBALE ATIKAMEKW UN TRAVAIL DE TRÈS LONGUE HALEINE

LA DÉCISION DE LA NATION ATIKAMEKW D'ENTAMER UNE REVENDICATION TERRITORIALE ET D'AUTONOMIE GOUVERNEMENTALE REMONTE AU MILIEU DES ANNÉES 1970 EN RÉACTION, PRINCIPALEMENT, À LA RATIFICATION DE LA CONVENTION DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS PAR LES NATIONS CRIE ET INUITE ET LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DU QUÉBEC.

À cette époque, les Atikamekw avaient privilégié une association avec la Nation innu. Le Conseil Atikamekw Montagnais (CAM) avait donc été créé avec le mandat de négocier, au nom des deux nations (12 communautés) un Traité sur la base d'une revendication territoriale impliquant un territoire ancestral au Québec et au Labrador.

En 1979, le Canada acceptait cette revendication. Le Québec fit de même en 1980. La première étape de cette négociation fut de préparer une recherche territoriale historique qui fut présentée aux gouvernements du Canada et du Québec en 1984. Des négociations débutèrent alors entre ces derniers et le CAM.

En 1988, une entente cadre établissant le fonctionnement de la négociation fut signé par les Parties. Des tables de négociations plus fréquentes furent donc établies.



L'équipe du Secrétariat du territoire est composée de Samuel Castonguay, Nicolas Houde, Richard Mailhot, Micheline Petiquay, Richard Boivin et Salomé A. Soucy.

En 1994, le gouvernement du Québec déposa une proposition globale qui sera unanimement rejetée par la Partie autochtone, cette dernière la jugeant nettement insuffisante par rapport à leurs demandes.



L'équipe de négociation : Mario Chachai, Marcel Boivin, négociateur en chef, Jean-Paul Néashish et Judith Ottawa.

En 1995, les 12 communautés membres du CAM décidèrent de mettre fin à leur association et procédèrent à la dissolution de l'organisation.

La même année, les trois communautés atikamekw ont convenu de mandater le Conseil de la nation atikamekw pour poursuivre la négociation avec le Canada et le Québec en vue de conclure un Traité.

En 1997, le CNA, le Canada et le Québec ont accepté de signer un protocole politique par lequel les trois Parties s'engageaient à négocier, de bonne foi, un Traité qui devait, notamment, définir une nouvelle relation de nation à nation entre les Atikamekw, le Canada et le Québec.

À partir de cette date, des négociations ont eu lieu sans interruption. En novembre 2003, la Partie atikamekw a déposé une proposition globale d'entente de principe aux Parties gouvernementales. Cette initiative a permis aux Parties d'initier des négociations plus intensives qui se poursuivent toujours au moment présent. Les négociateurs des trois Parties sont confiants qu'une entente de principe pourrait être convenue prochainement.

L'équipe de négociation atikamekw est composée du négociateur en chef, Marcel Boivin qui occupe cette fonction depuis

2004. Il est appuyé par trois négociateurs adjoints qui proviennent de chacune des trois communautés : Jean-Paul Neashish de Wemotaci, Mario Chachai d'Opitciwan et Judith Ottawa de Manawan.

Le Canada est représenté par M. Marc Perron et le Québec est représenté par Me Henri Grondin.

Un long processus

Même si cette négociation dure depuis plus de 28 ans, la phase active de la négociation atikamekw a débuté depuis le début des années 2000. Les Parties rédigent présentement un projet d'entente de principe qui, une fois suffisamment avancée, fera l'objet de consultations auprès des membres de la Nation atikamekw.

Une fois l'entente de principe ratifiée par les trois Parties, elles entameront alors la négociation et la rédaction d'un projet de Traité. Cette étape peut durer jusqu'à cinq ans. Ensuite, le processus de ratification se traduira par un référendum au sein de la Nation atikamekw, et l'adoption de lois de mise en œuvre par l'Assemblée Nationale du Québec et le Parlement du Canada. Une fois le Traité adopté, celui-ci sera protégé par la Constitution du Canada et sera mis en œuvre progressivement.

WITAMOWIKOK AKA WISKAT E KI OTCI PAKITINAMOKW KI-TASKINO, NAMA WISKAT KI OTCI ATAWANANO, NAMA WISKAT KI OTCI MECKO TONENANO, NAMA KAIE WISKAT KI OTCI PITOC IRAKONENANO KITASKINO.

« DITES-LEUR QUE NOUS N'AVONS JAMAIS CÉDÉ NOTRE TERRITOIRE, QUE NOUS NE L'AVONS JAMAIS VENDU, QUE NOUS NE L'AVONS JAMAIS ÉCHANGÉ, DE MÊME QUE NOUS N'AVONS JAMAIS STATUÉ AUTREMENT EN CE QUI CONCERNE NOTRE TERRITOIRE. »

CÉSAR NEWASHISH

(1994 - 91 ANS)



NITASKINAN - NOTRE TERRITOIRE

NITASKINAN EST LE MOT ATIKAMEKW QUI SIGNIFIE «NOTRE TERRE». ASKI VEUT DIRE «TERRE» ET LE PRÉFIXE «NIT» SIGNIFIE «NOTRE». LE SUFFIXE «NAN» INDIQUE LE COLLECTIF.

Autrefois nomades, les Atikamekw se déplaçaient à l'intérieur des grandes forêts boréales de «Nitaskinan». Ce territoire d'environ 41 400 kilomètres carrés correspondait au bassin versant d'«Atikamekw Sipi», la rivière du poisson blanc (ou corrégone), aujourd'hui appelée la rivière Saint-Maurice. De la tête des eaux jusqu'à Trois-Rivières, cette rivière totalise 523 kilomètres sur une dénivellation de 400 mètres.

Aujourd'hui, le Conseil de la nation atikamekw poursuit des négociations territoriales avec les gouvernements du Québec et du Canada. Ces négociations ont trait au territoire, à l'autonomie gouvernementale, aux budgets, à la santé, à l'éducation, aux services sociaux et au développement économique. Pour tous les Atikamekw, Nitaskinan demeure, depuis toujours et à jamais, «notre territoire».

Bonnes célébrations du 25^e anniversaire
du Conseil de la nation atikamekw!



Les Laboratoires S.L. inc

- ↻ Géotechnique
- ↻ Hydrogéologie
- ↻ Environnement
- ↻ Géologie
- ↻ Ingénierie des sols et matériaux
- ↻ Forage et carottage
- ↻ Laboratoire d'essai

L'Eau Tech

- ↻ Exploitation réseau d'aqueduc et d'égoût
- ↻ Échantillonnage et analyses de l'eau
- ↻ Désinfection de conduites
- ↻ Traitement de l'eau
- ↻ Route de rinçage unidirectionnel
- ↻ Formation et assistance technique

CHICOUTIMI 418 698-6827 / ALMA 418 480-1263
LA BAIE 418 544-6827 / SAINT-FÉLICIEN 418 679-1281

HOMMES-FEMMES, JEUNES-AÎNÉS

UNE PLACE POUR CHACUN ET CHACUNE

POUR QU'UN PEUPLE ACCOMPLISSE SES ASPIRATIONS, IL DOIT MISER SUR LA RECONNAISSANCE DE SES MEMBRES DE MÊME QUE SUR LEURS DIFFÉRENCES. POUR LES ATIKAMEKW, CES RICHESSES COMPRENNENT LES RÔLES DE LA FEMME ET DE L'HOMME, LA PLACE DES JEUNES ET CELLE DES AÎNÉS ET LA CONCILIATION ENTRE LE PASSÉ ET LE PRÉSENT.

Hommes -femmes

Les femmes atikamekw ont toujours joué un rôle important, bien qu'il soit resté dans la sphère privée de la vie. La transmission des valeurs familiales et l'éducation ont été traditionnellement prises en charge par les femmes.

Aujourd'hui, les femmes sont de plus en plus présentes au sein des divers paliers de la sphère publique, que ce soit au niveau politique, social ou culturel. Nous pouvons remarquer leur implication concrète dans les dossiers visant à améliorer la condition sociale des membres, notamment dans les domaines de la santé et de la justice. L'élection récente de Mme Éva Ottawa comme grand-chef de la Nation atikamekw et présidente du Conseil de la nation atikamekw illustre bien la place de

plus en plus importante prise par les femmes et accordée aux femmes en politique dans les communautés.

Jeunes - aînés

La situation des jeunes dans les communautés atikamekw est préoccupante. Plus de 50% de la population est âgée de moins de 25 ans. L'avenir repose donc sur des choix qui doivent être faits selon la réalité d'un jeune en 2008, et cela sans nier l'influence de leurs aînés. Voilà tout un programme!

Il faut ici préciser que les aînés ont toujours une influence importante au sein des communautés. Leurs avis sont considérés de façon importante dans les décisions qui impliquent l'ensemble des membres. Cela est une source d'inspira-

tion et de sagesse indéniable, mais pour certains jeunes, cette influence rend plus ardue la conciliation de leurs racines et de la modernité.

Les jeunes atikamekw doivent avant tout avoir confiance en leurs capacités, leurs forces et leurs talents. C'est en retrouvant les sources de leur identité, leurs racines, que les jeunes trouveront l'estime et la confiance qui leur permettront de faire face à l'avenir.

Le passé et le présent

Concilier le passé et le présent représente une difficulté pour les jeunes, mais aussi pour tous les Atikamekw.

Le mode de vie qui leur a été imposé par la Loi sur les Indiens et la prise en charge des enfants des générations précédentes par les pensionnats est en grande partie à la source des difficultés sociales et économiques de la Nation. Il a aussi fait en sorte que pendant plusieurs années les traditions, les valeurs et les pratiques culturelles ont été éclipsées de leurs vies.

Depuis quelques années, le peuple atikamekw retrouve certaines de ses coutumes et traditions. Même s'ils font place à la modernité dans leur quotidien, bon nombre d'Atikamekw pratiquent encore des activités traditionnelles comme la chasse, la pêche, la trappe, la cueillette de petits fruits, la cueillette de plantes médicinales. Les membres des trois communautés se réunissent régulièrement pour des rassemblements spirituels, intergénérationnels ou de ressourcement en territoire.

La langue maternelle est enseignée aux enfants dès leur entrée au primaire. Les Atikamekw ont su préserver cette langue, une valeur fondamentale d'authenticité et un précieux héritage de leurs ancêtres. Les racines sont là, viscéralement et profondément vivantes et porteuses de fierté!



L'ÉCONOMIE CHEZ LES ATIKAMEKW

VERS 1650, ON DÉNOMBRE ENTRE 500 ET 600 ATIKAMEKW. ILS OCCUPENT UN TERRITOIRE SILLONNÉ PAR DE NOMBREUSES VOIES NAVIGABLES, SITUÉ AU CARREFOUR DES COMMUNAUTÉS CRIES, ALGONQUINES ET MONTAGNAISES (INNUS). CETTE SITUATION FAVORISE LE TROC. LES ATIKAMEKW PEUVENT COMPLÉTER LEUR RÉGIME ALIMENTAIRE À BASE DE GIBIER ET DE POISSON PAR DES PRODUITS AGRICOLES COMME LE MAÏS. AU PRINTEMPS, LES ATIKAMEKW FONT BOUILLIR LA SÈVE EXTRAITE DES ÉRABLES POUR EN FAIRE DU SUCRE ET DU SIROP, D'OU L'ORIGINE DU SIROP D'ÉRABLE QUÉBÉCOIS.



Entre 1670 et 1680, une épidémie de petite vérole décime la population atikamekw. Les quelques survivants sont chassés par les Iroquois. Une vingtaine d'années plus tard, un groupe d'autochtones s'installe à nouveau en territoire atikamekw. On émet l'hypothèse sur leur présence comme étant des descendants atikamekw auxquels se seraient joints d'autres autochtones nomades.

L'arrivée des Européens transforme le mode de vie. Sous l'influence du christianisme, ils renoncent à la polygamie, ils se marient et font baptiser leurs enfants. À partir de 1774, la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvre des postes de traite dans la région. Avec l'intensification des relations commerciales, les valeurs des non-autochtones se substituent aux traditions.

En 1831, les compagnies forestières s'installent dans la région et introduisent le travail salarié. Les Atikamekw constituent une main-d'oeuvre qui connaît bien la forêt et qui se satisfait de peu.

Le XXe siècle s'ouvre sur une nouvelle ère: celle des aménagements hydroélectriques. La communauté d'Opitciwan a dû être réinstallée à deux reprises en raison des inondations

résultant de la création du réservoir Gouin en 1918. Toutes ces activités ont un impact négatif sur la faune et la flore. La drave et le bois inondé par le réservoir Gouin ont entraîné la contamination de la faune et de la flore et le maintien du mode de vie traditionnel n'est plus guère possible.

L'économie actuelle des Atikamekw est basée sur la coupe de bois, qui représente la principale source d'emplois. L'artisanat offre un revenu d'appoint surtout pour les femmes, qui fabriquent des paniers d'écorce. Depuis quelques années, on s'active à exploiter le potentiel touristique de la région : en 1993, des motoneigistes inauguraient le Triangle du Nord, un sentier de 1 300 kilomètres qui passe par Opitciwan. Plusieurs centres de tourisme ethno-culturel ont également vu le jour depuis.

En mai 1993, le Conseil de la nation atikamekw (CNA) a signé une entente avec les gouvernements provincial et fédéral sur la réfection des routes forestières donnant accès aux trois communautés; ces routes d'accès deviennent alors praticables durant toute l'année tout en permettant aux Atikamekw de contribuer activement au développement économique de la région.



*Nous sommes heureux de souligner
le 25^e anniversaire
du Conseil de la nation atikamekw,
une nation fière de son identité.*

**G. Dumais
Automobile Itée**

CHRYSLER - DODGE - JEEP - CAMIONS DODGE
1608, boul. Ducharme, La Tuque

LOCATION Paul Girard inc.
1608, boul. Ducharme, La Tuque
Téléphone : 819 523-4541
Télécopieur : 819 523-9916
Auto - Camion - Fourgonnette - Camion de déménagement - Minibus
Court et long termes

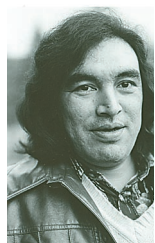
QUELQUES ATIKAMEKW CÉLÈBRES



Awashish Ernest : Premier Grand-chef élu de la Nation atikamekw, de 2002 à 2006, directeur général du CNA de 1995 à 1997 et président du CNA de 1998 à 2006.

Awashish, Gabriel : Chef de 1915 à 1933, 18 ans de carrière en politique.

Awashish, Simon : Chef d'Opitciwan à plusieurs reprises depuis les années 1970, président du bureau de coordination Atikamekw-Sipi et négociateur en chef du Conseil de Nation Atikamekw.



Basile, Philippe : Récipiendaire du trophée Tom-Longboat en 1962 pour ses performances aux niveaux académique et sportif. Chef de la communauté Wemotaci en 1969.

Boivin, Marcel : Chef de Wemotaci à plusieurs reprises depuis les années 1970, agent en aménagement communautaire, président de corporation (Kitaskino XXI) et négociateur en chef du Conseil de la nation atikamekw.

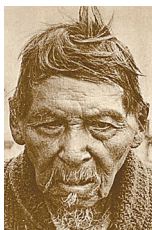


Chachai, Nérée : Un des chefs fondateurs de l'association des deux premières nations du Québec, les Atikamekw et les Montagnais (Innu). Élu chef d'Opitciwan en 1978.

Dubé, William : Né en 1893, habile payageur et coureur de canot. Fils de Jos Dubé et de Marie-Christine Kitciko.

Flamand, Charles : Un des premiers commis ayant travaillé pour la compagnie de la Baie d'Hudson à Manawan et un des premiers chefs de famille à habiter et garder la communauté pendant que les familles partaient hiverner sur leur territoire.

Flamand, Claude : Né en février 1908, a réalisé beaucoup de bénévolat dans la construction, notamment pour les premières maisons et l'église érigée par les missions oblates de Manawan. A également contribué à titre d'historien et d'archiviste de la communauté.



Ka Wiasiketc, David : Chef de clan du territoire ouest de Manawan, David est né en 1843 à l'arrivée des premiers missionnaires à Maniwaki. Il a parcouru avec les missionnaires des distances de

800 miles en deux mois dont plus de 160 portages reliant les sites de rassemblement de Metapeckake (Manawan), Kokac (Coucoucache), Otkockopekicik (Rivière-aux-rats), Wemotaci, Oskisketak (Kikendatc), Tapiskwan, Mekiskan (Mégiskan) et Wawanipi. Il fut aussi un des premiers garde-feu de son époque.

Kwetcitc (Quitish), Charles :

Grand et robuste athlète, il pouvait accomplir tout genre de tâches. A descendu les Rapides de Lachine en 1929 et participé à la Classique internationale de canots en 1936 et 1937.



Macesk : Un des ancêtres de Manawan et des gens de Wemotaci.



Meguish, Paul (senior) : Il a été élu chef d'Opitciwan en 1933, 1941, 1952 et 1960 et a mené une carrière politique durant plus de 26 ans.

Meguish, Paul (junior) :

Petit-fils de Paul Meguish (chef de 1933 à 1960), il débute sa carrière de chef d'Opitciwan en 1980 et fut l'un des fondateurs du bureau de Coordination Atikamekw Sipi à La Tuque. Élu à nouveau chef de la communauté en 1982, 1987, 1989, 1997 et 2001 (carrière de 12 ans).



Newashish, César : Historien, constructeur de canots de type rabaska, excellent orateur et porteur de la tradition orale atikamekw.

Newashish, Louis : Chef de Manawan et négociateur pour une nouvelle réserve indienne : Manawan en 1906.

Ottawa, Daniel : Homme doué en mathématique ayant su démontrer à son époque de grandes capacités d'apprentissage, notamment l'apprentissage du français, de l'anglais et de la dactylographie (un nouveau moyen de communication à son époque).



Ottawa, Edmond : Né en 1915, il a travaillé à plusieurs niveaux de l'organisation territoriale, notamment dans l'aménagement des paysages pour les garde-feu (années 1930) et la construction des premières maisons et écoles de la communauté (1950 à 1970). Il a pratiquement participé à la construction de toutes les maisons de la communauté entre 1960 et 1970.

ET LEURS RÉALISATIONS

Ottawa, Isidore : Reconnu comme étant très généreux et respectueux, il a été chef de Manawan de 1964 à 1968. Ses fils Gérard, Joseph-Étienne et Vincent ont suivi traces dans la vie politique et communautaire.

Ottawa, Jos : Intéressé par l'histoire de son peuple, il a toujours été attentif aux propos de ses aînés et de son grand-père Charles Nikweto lorsqu'ils racontaient l'histoire des anciens et de leurs territoires. Guide, collaborateur dans les recherches (ex :archéologie), formateur des jeunes dans l'exercice des activités traditionnelles et consultant au niveau culturel pour diverses organisations.



Ottawa, Joseph-Étienne : TOA et le premier, à son âge (63 ans) à utiliser l'ordinateur en 1996.

Ottawa, Simon : Chef de Manawan durant 25 ans (1934 à 1960). Auparavant conseiller pendant au moins 5 ans.



Ottawa, Suzanne-Pineshish : Médecin et sage-femme. Fille de Simon P-Ottawa, elle a élevé au moins 18 enfants.



Ottawa, Vincent : Diplômé de l'école des Métiers de La Tuque en mécanique, il a travaillé à l'extérieur la communauté jusqu'en 1973. À partir de cette date, il a œuvré à Manawan en tant qu'agent de main-d'œuvre responsable de mettre sur pied des programmes de création d'emplois, conseiller élu de Manawan (durant 14 ans) et directeur des services éducatifs de sa communauté. M. Ottawa est décédé dans un accident de voiture en 1992.

Pittikwi, Marie-Céline : Épouse de David Ka Wiasiketc, connue sous le nom de Mictceci, elle a aidé à accoucher presque toutes les femmes de son époque.



Quoquochi, Arthur : Récipiendaire du trophée Tom-Longboat en 1962 pour ses performances aux niveaux académique et sportif. Le plus jeune Indien du Canada à recevoir cet honneur. Arthur a connu une carrière professionnelle avec les Bruins de Boston vers la fin des années 1960 et au début des années 1970. Auparavant, il avait gagné la Coupe Memorial avec le Canadien

Junior de Montréal, avec des joueurs comme Réjean Houle, Marc tardif et Pierre Bouchard.

CHEFS POLITIQUES, SPORTIFS, SAGES-FEMMES, ARTISANS, ILS ONT MARQUÉ LA MÉMOIRE ET L'HISTOIRE RÉCENTE DE LA NATION ATIKAMEKW.



Quoquochi, Maxime : Reconnu comme étant le meilleur et le plus robuste joueur des jeunes pee-wee lors du tournoi international de hockey de Québec, Maxime a joué dans les années 1964-1967 pour la fameuse équipe des «Indiens du Québec» et par la suite pour les pee-wee «Napeshish du Québec». Il s'alignait avec les Bruins de Shawinigan de la LHJMQ de 1970 à 1973.

Wasikicikw, Marie-Céline : Elle fut une des sages-femmes de son époque en même temps que Marie-Céline Pittikwi de qui elle a sûrement reçu conseils et enseignement.

Félicitations!

Les Premières Nations font partie intégrante de l'histoire du Québec.

En Mauricie, le Conseil de la nation atikamekw, représente depuis 25 ans les premiers occupants des rives de la rivière Saint-Maurice.



Julie Boulet

Députée de Lavolette
Ministre des Transports
Ministre responsable de la région de la Mauricie

FACE À L'AVENIR : D'IMPORTANTES DÉFIS À RELEVER

COMME LA PLUPART DES PREMIÈRES NATIONS, LA NATION ATIKAMEKW EST CONFRONTÉE À DES PROBLÉMATIQUES SOCIOÉCONOMIQUES DE GRANDE ENVERGURE. LEUR HISTOIRE MODERNE EST PARSEMÉE D'EMBÛCHES. LES ARRIÈRE-GRANDS-PARENTS, LES GRANDS-PARENTS ET LES PARENTS ONT VÉCU PLUSIEURS TRAUMATISMES QUI ONT FAÇONNÉ LA SITUATION ACTUELLE.

La Loi sur les indiens, qui soit dit en passant ne permettait même pas à un autochtone de poursuivre des études supérieures (universitaire) ou d'avoir recours à un avocat sous peine de perdre son statut, la sédentarisation avec la création des réserves indiennes et le placement des enfants dans les pensionnats indiens sont en partie responsables de cette situation.

Quel est l'impact, aujourd'hui, de tout cela ? En 2008, les trois communautés atikamekw sont aux prises avec des problématiques liées au décrochage scolaire, aux retards académiques, au chômage, au suicide, à la violence et aux abus de toutes sortes (drogue, alcool, jeu, abus sexuels, etc.).



Sans renier leurs origines, les Atikamekw doivent se tourner vers l'avenir et se forger avec fierté un avenir qui leur ressemble.

- Le niveau moyen de scolarisation des jeunes Atikamekw est de 9,3 années alors qu'il est de 12 pour le Québec.

- Le revenu moyen d'un Atikamekw est de 12 954 \$ alors qu'il est de 20 665 \$ pour un Québécois. Le taux de chômage moyen pour la Nation atikamekw est de 27% alors qu'il est de 8% au Québec.

le but d'obtenir un baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire qui leur permettra d'enseigner dans leurs écoles.

Les défis ne manquent pas et d'importants efforts ont déjà été réalisés vers l'atteinte de ces objectifs. Voici quelques exemples récents de réussite dont le peuple atikamekw peut être particulièrement fier :



**Annie Néashit,
première avocate atikamekw.**

- Au niveau de la relève, le Barreau du Québec a assermenté, en décembre 2006, Annie Néashit, la première avocate atikamekw déjà engagée pour et avec la Nation. Cette nomination représente, pour bien des jeunes atikamekw, un modèle à suivre et les encourage à poursuivre leurs études.

- Un autre exemple de réussite est celui de Sandro Échaquan, un jeune homme avant-gardiste de Manawan qui a complété une maîtrise en soins infirmiers au Nouveau-Brunswick. Cette formation lui permet de poser des actes médicaux, ce qui est un aspect très important pour les communautés, compte tenu de leur isolement.

- Actuellement, plus d'une trentaine d'étudiants sont en formation à l'Université du Québec à Trois-Rivières dans

Félicitations
au Conseil de la nation atikamekw
pour son travail soutenu depuis 25 ans au service
de la promotion des droits et intérêts des Atikamekw
sur les plans social, économique et culturel.

**Location
36 mois
à 0%**

GMC SIERRA 1500 2008

Chevrolet SILVERADO 2008

PONTIAC
BUICK
GMC

C. Gignac
Automobiles (2007) inc.

GM
Canada

Marie-Claude Gignac
présidente

1070, boul. Ducharme, La Tuque • 819 523-7695



La Caisse populaire La Tuque est fière d'être partenaire privilégié dans les projets de la nation atikamekw.

- Développement de la Corporation économique Nikanik : 50 000 \$
- Implantation d'un guichet automatique sur la communauté afin d'offrir de meilleurs services financiers à la nation : 100 000 \$
- Développement d'un projet d'accès à la propriété
- Dons et commandites pour différents organismes comme :

- Comité Pow Wow de Wemotaci
- Bourses d'études
- Éducation au niveau primaire et aux adultes
- Tournoi de hockey Bénéfices des Nations
- Comité de hockey mineur de Wemotaci
- Fête de Noël de l'École Seskitin
- École de Soccer



**Avec la ristourne,
c'est plus de 250 000 \$**
de partenariat économique avec
la communauté de Wemotaci
et la nation atikamekw.



*Pour vos meilleurs
services financiers en ville.*



Desjardins

Caisse populaire La Tuque

70^e anniversaire
1938 - 2008

341, Saint-Joseph, La Tuque (Québec) 819 523-2791

25^e ANNIVERSAIRE DU CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW

**L'Agglomération de La Tuque est heureuse de souligner le
25^e anniversaire
du Conseil de la nation atikamekw.**

La contribution du Conseil de la nation atikamekw au développement social, économique et touristique du Haut-Saint-Maurice depuis le dernier quart de siècle est capitale et indéniable. Au fil des ans, la présence autochtone s'est de plus en plus accrue et une collaboration de plus en plus soutenue s'est établie avec les autorités municipales.

L'heureuse collaboration du Conseil de la nation atikamekw au développement touristique est sans égal et a propulsé notre région comme destination de choix pour tous les Québécois. Cette vitalité est synonyme de complicité et d'une vision commune qui contribue à l'essor et à la prospérité de tous les citoyens de notre territoire.

**Joyeux
25^e anniversaire!**

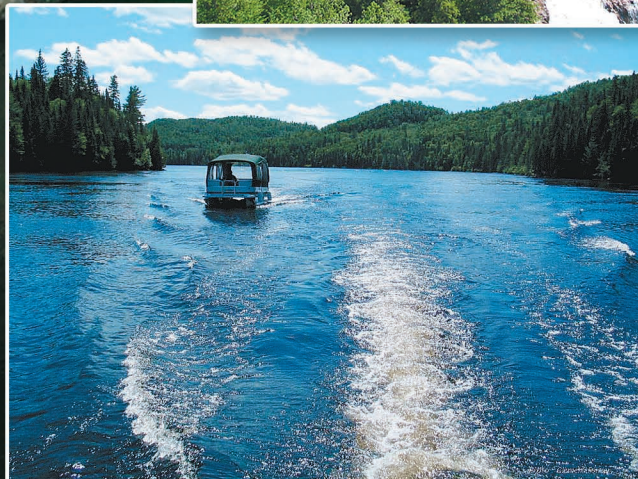


Photo : Sylvain Tremblay

Le Conseil d'agglomération
de La Tuque
par Réjean Gaudreault, président et maire
de la Ville de La Tuque

